

" Il ne peut y avoir de développement durable sans démocratie véritable "

Aïr-Info

Prix : 300 F CFA

BIMENSUEL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°40 du 15 au 30 Mai 2006 - 4ème Année

Manifestation à Arlit contre COGEMA et AREVA



SOMMAIRE

Amoumane KALAKOUWA, Un ex-rebelle s'évade de la prison de tillabéry

BILMA:

L' adjudant chef de FNIS, LE CHEF D'ÉLEVAGE ET LE PER-CEPTEUR DE LA MAIRIE SOUS LES VEROUS

**A ADERBISSANET :
LA SATOM A DES ENNUIS**

L'ONG HED TAMAT EN TOURNEE DANS LA COMMUNE DE DANAT

MANIFESTATIONS DES CHÔMEURS À ADERBISSANET

LA SATOM A DES ENNUIS

Lundi 22 mai 2006 ! Commune rurale d'Aderbissanet ! Devant les locaux de la mairie, une centaine de sans emplois, visiblement irrités, scandent des slogans hostiles à la SATOM, une société retenue pour le bitumage de 93,5 km reliant le tronçon Erwak-Abouzak sur l'axe Agadez-Zinder. Motif ? Problème de recrutement de la main d'œuvre locale ! Les sans emplois menacent de marcher sur la SATOM créant ainsi un vif émoi au niveau des autorités et des responsables de la société. Pour éviter un tel débordement, le SG de la préfecture de Tchirozérine M. Kohlomy accompagné du secrétaire municipal a fait le déplacement jusqu'à Aderbissanet afin de tempérer les humeurs et sonder les voies et moyens pour une sortie de crise. C'est dans ce cadre qu'une réunion a regroupé ce même jour le chef de poste d'Aderbissanet, les responsables de la SATOM, ceux de l'ANPE, de la mairie, de la chefferie traditionnelle, et les délégués du bureau des sans-emplois. Après plusieurs heures de discussions, les zones d'ombre ont été levées mais pour combien de temps encore ? Points forts d'une rencontre.

DIM

« Je suis fatigué d'attendre depuis deux mois une embauche ici ! On nous dit que les travaux n'ont pas encore démarré mais sous nos yeux des chauffeurs venus d'ailleurs se font embaucher sans aucune forme de procédure. Trop c'est trop ! » fulmine Ahmoudou Ahmed, président des jeunes sans-emplois d'Aderbissanet. Comme pour lui emboîter le pas, Aghali Inazel, un ex-militaire, en chômage depuis 2003 qui espérait avoir un poste de chauffeur confie : « Je m'en vais ! Je n'ai plus aucun espoir ici ! ». Une forte tension était perceptible chez tous les jeunes venus dans l'espoir d'être embauchés. « Les responsables de la SATOM ont fait leur test le 18 mai et sur vingt-deux (22) chauffeurs candidats, on a retenu que trois ! Tous les autres ont été râlés ! ». Si ce candidat malheureux justifie son échec à un manque de baraka, Souleymane Moulaye confie amèrement qu'il y a anguille sous roche : « Nous avons tous été témoins qu'un des trois retenus a usé de ses relations personnelles pour être admis ! D'ailleurs, son dossier n'a même pas été enregistré à la mairie ! Il était arrivé la veille du test de Gouré où Satom a travaillé tout dernièrement muni seulement d'une lettre ! Et le comble ! Il a fallu que le véhicule retenu soit ramené par la personne en charge de

faire le test ! Curieusement le nom de ce chauffeur a été retenu ». Quelles explications nous donner après ? se demande Souleymane. Par la voix d'un de ces responsables, M. Gérard Kouassi, la SATOM a tenu à lever cette équivoque sans pour autant glisser sur le terrain de l'invective : « L'embauche à la Satom est progressive. Nous recrutons au fur et à mesure que le chantier avance. » Et pour le volet recrutement, M. Idi S., gestionnaire à la SATOM a fait remarquer à l'assistance ceci : « nous sommes encore au stade d'installation, nous n'avons même pas fait un mètre (1 m) du projet en question mais déjà en matière de main d'œuvre non qualifiée, gardiens et maçons, les entreprises qui ont sous traité avec la Satom ont largement ponctionné dans ce lot ». La mairie par la voix de son vice maire M. Amani a tenu à rappeler à la Satom qu'elle doit respecter tous ces engagements surtout vis-à-vis de ces sans-emplois qui ont connu tous les déboires dans le passé. « Il faut que la Satom se dise que l'Etat a une représentation ici et donc forcément le conseil municipal doit être leur correspondant ! La SATOM doit nous aider à entretenir un climat de paix tout en sachant que cette paix ne se gère pas en disant simplement à un enfant de se taire mais en lui donnant un bonbon pour le calmer à défaut de lui donner

le pain ! » disait en substance le vice maire de la commune d'Aderbissanet.

UN RAPPEL À L'ORDRE

Un autre point de discorde entre les autorités d'Aderbissanet et la SATOM a trait au chapitre des réparations à verser à la commune. Selon certains propos, là aussi la Satom fait la sourde oreille et refuse de mettre la main à la poche ! ». Ce non-respect des engagements par la SATOM qui a été relevé par Alhassane, un conseiller municipal d'Aderbissanet jette en effet un froid dans les rapports entre la société et la mairie. La SATOM rejette en bloc toute idée de réparation d'un quelconque préjudice environnemental, parce que n'étant pas inclus dans le contrat au grand dam des autorités de la mairie qui s'y accrochent. « Cette société est en train de nous distraire. Pendant que nos frères vivent les affres du chômage, elle continue de recruter des gens parachutés d'ailleurs....., et maintenant même le simple fait de faire rentrer la commune dans ses droits devient un problème ! » dicit le conseiller Alhassane. Heureusement l'attitude conciliante du SG de Tchirozérie a pu aplanir certaines divergences car disait-il : « Nous sommes là pour rapprocher les opinions afin qu'il y ait une bonne entente entre

les principaux décideurs et la SATOM »

DES SOLUTIONS HEUREUSES

Néanmoins, la SATOM bien qu'acculée de toutes parts a tenu à faire remarquer aux principaux concernés ceci : « Notre seul répondant ici à qui nous sommes tenus de rendre des comptes est Techni Consult qui est la mission de contrôle agréée par l'Etat pour travailler avec nous et nous rappelons encore à la mairie et à tous les sans emplois que nous avons encore un énorme besoin de main d'œuvre qui viendra avec le temps mais nous demandons aux gens de patienter ». Et M. kouassi d'ajouter : « Pour ce qui est du recrutement des chauffeurs, il faut rectifier qu'après le test, six personnes ont été retenues. Trois qui ont passé sans problème et trois autres qui seront des aides chauffeurs en attendant qu'ils s'améliorent. Nous ne pouvons pas donner à n'importe qui nos engins, qui coûtent excessivement chers, on a besoin des personnes qualifiées pour ce genre d'engins, qui relèvent de plus en plus de la nouvelle technologie ». Après plus de cinq heures de discussions, les engagements de la SATOM ont été clairement définis vis-à-vis des sans-emplois, de l'ANPE, et de la Mairie et la sérénité fut retrouvée à Aderbissanet.

Évasion de Amoumane Kalakouwa de la prison civile de Tillabéry

Le 17 mai dernier, un condamné répondant au nom de Amoumane Kalakouwa s'est évadé de la prison de Tillabéry. Cet homme qui a été arrêté en mai 2003 par la gendarmerie d'Agadez grâce à la complicité d'un parent à lui était activement recherché pour enlèvement et séquestration de trois gendarmes en service aux environs

d'Iférouane. Il faisait partie de la bande de Aboubacar Alambo, un intrépide rebelle touareg. Juste après son arrestation, par mesure de sécurité, Kalakouwa fut nuitamment transféré d'Agadez à Tillabéry où il purgeait depuis sa peine. Mais curieusement, le bagnard s'évade dans la nature sans laisser des traces. Son évasion soulève un véritable tollé d'indignation car il faisait partie des ex-rebelles les plus craints et les plus téméraires de la région d'Agadez. Cette évasion met à nu le laisser aller qui caractérise certains centres pénitenciers de notre pays. En effet, il suffit juste qu'un

condamné bénéficie de l'indulgence d'un garde pour qu'il en profite et prenne la poudre d'escampette. Comment Kalakouwa a-t-il pu se sauver ? A-t-il bénéficié d'une complicité interne au pénitencier ? Pour qui connaît l'homme, il a toujours été du côté où l'ordre défaille ! Qui sait si Kalakouwa n'a pas rejoint la bande d'hommes armés qui vient de frapper au Mali ! Mystère. Une seule chose est sûre, avec ces frappes de Kidal et Menaka, l'Etat du Niger doit se ressaisir car la contagion est facile entre nos deux pays. L'urgence est de mise.

Un véhicule des fraudeurs enlevé par des hommes non encore identifiés dans le désert :

Dans la nuit du 05 au 06 mai dernier, un véhicule appartenant à des fraudeurs qui mettait le cap sur Djanet a été braqué par des hommes armés et enlevé. De source sûre, l'on apprend que ces mêmes individus l'aurait échangé contre un autre véhicule des fraudeurs qui rentraient en

territoire nigérien, l'échange a eu lieu à Tchibarakatene, histoire de brouiller les pistes. Des poursuites engagées pendant plusieurs heures n'ont pu hélas retrouver le véhicule volé. Aux dernières nouvelles, un véhicule abandonné vers Tamazalak serait celui qu'on recherchait.

Manifestation à Arlit contre COGEMA et AREVA

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Le Niger est le 3ème producteur mondial d'uranium. N'ayant aucun moyen de l'enrichir, même pour des raisons civiles dans la production de l'électricité, il a préféré le céder à deux sociétés COGEMA et AREVA. Depuis bientôt 36 ans, que ces deux sociétés minières extraient du minerai à Arlit, les conditions de vie des populations autochtones ne font que se dégrader par manque d'infrastructures de base dont elles doivent pourtant jouir, sans compter l'absence notoire de programme économique et social de soutien, initié au bénéfice de ces mêmes populations meurtries.

DIM

Le 03 mai dernier, date à laquelle la société civile a fini par organiser une gigantesque marche de protestation ayant rassemblé près de 5.000 personnes dans la ville d'Arlit, une petite bourgade au nord d'Agadez, malgré les menaces et intimidations. La société civile sous l'impulsion de l'ONG Aghir'man et de son Président Almoustapha Alhacen a organisé une marche suivie de meeting à travers un collectif de plusieurs organisations et syndicats signataires d'une déclaration commune. Pour la première fois de son histoire, elle s'est résolue à lutter contre le pillage de nos ressources naturelles, mais aussi, de lutter contre tous les facteurs et autres pratiques qui maintiennent notre pays dans la sous-développement, l'extrême pauvreté et la misère à tous

les niveaux.

Cette marche qui fera date dans l'histoire des mouvements populaires a servi à réveiller les gens sur ce qui se passe à Arlit, notamment la radioactivité qui menace la ville et les eaux de consommation. Les conséquences de celle-ci sur la santé des populations et des animaux devient de plus en plus une source de préoccupation suite à des nombreux décès observés pour cause de maladies respiratoires. Les organes reproducteurs par exemple étant vingt fois (20) plus sensibles que la peau d'où des cas d'asthénie sexuelle observés sur certains patients. Aussi paradoxal que cela soit, aucun expatrié travaillant à Arlit n'ose consommer l'eau de la ville par crainte d'être contaminé. Elle est uniquement réservée aux autochtones, aux pauvres et aux animaux.

DES DÉGÂTS ÉNORMES

Et pourtant, chaque année, plus de 3.000 Tonnes d'uranium sont exploitées et vendues par ce groupe et ses filiales. Au total 100.000 tonnes d'uranium-métal vendues à cette année 2006 ; ce qui fait 250.000 milliards de francs CFA environ de chiffre d'affaires. Qui dit mieux ?

Le résultat pour les Nigériens est connu d'avance : il s'agit d'une nappe fossile qui continuera à s'épuiser et à s'assécher à cause de la quantité d'eau nécessaire pour le traitement du minerai. Des espaces forestiers et pastoraux qui continueront à être détruits par les effets de cette exploitation et ses rejets radioactifs. Conséquence ! Dans peu de temps, la population d'Arlit n'aura plus un seul morceau de bois de chauffe, plus un air sain, plus une nappe souterraine propre. Dans les usines, seuls quelques rares emplois subalternes sont réservés à la population locale sous le prétexte de manque de diplômés et des cadres. La jeunesse quant à elle, doit se contenter d'être utilisée dans la sous-traitance pour ce qui concerne les travaux de mines et carrières sans mesures de protection avec des



Des ferrailles contaminées sur le marché d'Arlit

salaires équivalant à un sac de riz ou de mil par mois. Les hôpitaux de la SOMAÏR et de la COMINAK dits de référence constituent aujourd'hui des véritables mouirs où s'éteignent en silence des pauvres Nigériens.

AGIR VITE

Comment peut-on justifier dans cette ville d'Arlit, qu'il puisse exister des écoles sans locaux ni tables bancs ? Comment continuer à admettre que d'un côté une population se rue sur les eaux usées pour arroser des pieds de salades destinés aux taudis ayant comme locataires des ventres endolories et de l'autre une frange de bénis qui se la coulent belle dans un

luxe indécent ? Peut-il y avoir un espoir quand ces deux communautés se répugnent au vu et au su de tout le monde ? Va-t-on continuer à regarder se briser les rêves de tous ces jeunes sans emplois d'Arlit sans que quelque chose leur soit fait ? Que faut-il faire pour que ce creuset ne soit plus le gouffre de la division ? Une seule réponse : la répartition équitable des chances et des revenus entre le Niger et ses sangsues que sont la Gogema et Areva. Au lieu que ces dernières divertissent les gens en créant des subterfuges de toutes sortes pour réfuter ces griefs, elles auront plus grand intérêt à créer des conditions de vie meilleures aux populations d'Arlit. Et à défaut, émettre le tissu des mensonges

savamment tissé par ces sociétés avec la complicité de l'Etat du Niger en mettant en place une commission d'enquête parlementaire afin de situer les responsabilités sociales et environnementales de la société AREVA. Ceci permettra de démasquer certaines ségrégations qui ont cours dans la gestion du dossier de l'exploitation de l'uranium au Nord Niger. Si rien n'est fait d'ici peu, on ne sera pas loin d'un 'Tchernobyl nigérien'. Et alors, seules des larmes de crocodile berceront le repos des sans-voix et des parias dont le seul tort est de naître dans un pays où l'intérêt égoïste du berger prime sur celui du gros troupeau.

Tchirozérine :

Un peulh assassiné à deux (2) kilomètres de la ville :

Le 17 mai 2006, le corps d'un jeune homme peulh répondant au nom de Abdou Iyidi a été retrouvé à deux kilomètres de la ville de Tchirozérine sur la route menant à Tafadeck. La victime découverte 72 heures après le crime portait des coups sur la tête et à la tempe droite. Jusqu'à la date du 20 mai, la famille de la victime n'a pas donné signe de

vie malgré les recherches opérées par la police. Tout ce qu'on sait est qu'il a vu le jour à Agadez et habitait à Agharous. Le ou les criminels courent toujours et l'enquête continue. En attendant, les spéculations vont bon train à Tchiro où certains privilégient la thèse d'un crime passionnel.

Aderbissanet :

Un éleveur décapite son neveu et blesse grièvement un autre :

Dans la nuit du 13 au 14 mai, un drame s'était produit dans un campement peulh situé à quelques kilomètres d'Aderbissanet. De quoi il s'était il agi ?

M.T. un éleveur a trois femmes. Il dormait paisiblement sous l'une des ces tentes quand il entendit un bruit

insolite. Le vieux polygame se réveille et se rendit compte que deux silhouettes rôdaient effectivement autour d'une des tentes. A bien regarder, il n'y a aucun doute ; ce sont des hommes. Aveuglé par la jalousie, l'homme se lança à leur poursuite fulminant de rage. Après une course-poursuite, l'un des visiteurs s'arrêta et dit au vieux ceci : « nous ne sommes pas venus voir ta

femme mais ta fille ! Laissons-nous tranquilles ». Le vieux ne voulut rien comprendre et attaqua le plus grand qui dégaina son sabre. Après un corps à corps, le jeune tomba et le vieux coriace lui arracha le sabre. C'est en ce moment que le deuxième qui voulait secourir son ami attaqua l'homme par derrière et le frappa. Ce dernier lui asséna alors un coup de sabre qui lui décapita la tête. Il se rendit alors compte qu'il venait d'assassiner son propre neveu. Actuellement, Le vieux T. est gardé au camp pénal d'Agadez.

COUP DE



GUEULE...

Contre un panneau de signalisation

Prudence ! Oui prudence ! Les usagers de la route Arlit-Agadez doivent faire très attention en conduisant sur cet axe. Et pour cause ? L'existence d'un panneau de signalisation non conforme à l'indication pourrait conduire le chauffeur à un dérapage brusque voire fatal. Ce panneau qui doit indiquer au chauffeur : « succession de virages dont le premier est à droite », l'invite à exécuter le contraire. Cette négligence capable d'induire beaucoup d'usagers en erreur pourrait coûter la vie aux multiples usagers. Il y a vraiment urgence à corriger cette erreur !

BLACK

Courrier

Air info :

C'est l'étendard de la région d'Agadez ; c'est la lumière toujours plus vive et éclatante de l'expression de notre société dans ses réalités de tous les jours ; C'est l'info courante, fidèlement rapportée, qui contribue à la sauvegarde des libertés et à l'épanouissement de la justice ; C'est le journal exemplaire qui mérite aide et soutien de tous, tant son apport, dans le rayonnement de la région d'Agadez, est inestimable.

Bravo Air - Info !

CMT Ousmane
Aboubacar Dit Touna
Douanes Dosso

APOSTROPHE CITOYENNE À

M. LE COMMANDANT DE L'AÉROPORT

Je tiens tout d'abord à vous apporter tous mes encouragements aux inlassables efforts que vous ne cessiez de déployer pour l'aéroport d'Agadez. Ayant fait des constats, je vous pose ces deux questions : Pourquoi les avions n'atterrissent pas la nuit à Agadez ? Et peut-on savoir à quand la délimitation de la zone aéroportuaire ?

Dans l'espoir de vous lire dans la prochaine parution du journal Air-Info, veuillez accepter Monsieur l'expression de ma très haute considération.

Afilo Abdel-Malick

OUVREZ LES GUILLEMETS

Apostrophé par un lecteur sur le problème de l'eau à Ingall, le Directeur de la seen d'Agadez répondra inch Allah dans la prochaine parution

COUP DE



COEUR...

Pour les initiatives du sultanat de l'Air

Dans le cadre de la préservation des acquis ancestraux, le sultanat de l'Air a procédé cette semaine à l'intronisation des personnes symboliques relevant du palais royal. Ainsi ces postes de responsabilité laissés à eux-mêmes pendant plusieurs années viennent d'être réhabilités ! Les fauteuils de « Aghastan » ou porte-parole, « Kouré » ou chef de boucher, « Sarkin wanzam » ou chef de coiffeurs et bien d'autres ont été honorés. Ces derniers essayeront de coordonner et de guider les hommes et femmes de leurs structures respectives. Dans la même lancée, il y a eu le baptême du quartier dit « Pays Bas » qui s'appellera désormais « Tagwaou » en souvenir de deux chefs jumeaux qui ont présidé un temps aux destinées de la population de l'Air.

BLACK

Si il y a une nouvelle qui puisse faire plaisir à l'ensemble des Nigériens, c'est bien sûr de savoir que leurs dirigeants s'entendent, qu'ils se donnent la main et qu'ils oeuvrent ensemble au développement de leur nation ! S'il s'était tenu à cela, le discours prononcé par le Premier ministre Hama Amadou le 04 mai dernier allait être des plus édifiants et plus rassurants. Hélas, en véritable prédateur de la liberté d'expression, son discours a mis à nu les... tares qui ont fait de ce tribun local et qui feront toujours de lui un homme politique incompris, mal aimé car mal jugé, un politicien impulsif qui n'excellait que dans les joutes oratoires où invectives riment menaces. En invoquant toutes les foudres de Zeus sur les journalistes, et cela sans aucune forme de civilité, sans aucune démagogie de mots, Hama Amadou a retiré lui-même la cape qui enveloppait ses sombres desseins vis-à-vis de la presse privée. Il s'est entaillé lui-même une grosse veine en se découvrant donnant de ce fait toutes les preuves de son animosité vis-à-vis de cette presse qui lui échappe. Le Premier ministre en s'adressant à la Nation sur ses rapports avec le Président de la République n'a-t-il pas fait pas aveu d'impuissance et d'incontinence ? Impuissance car il n'a eu aucun moyen légal à ses yeux de faire taire ces rumeurs que de diaboliser ces journalistes en les jetant à la vindicte populaire par le biais de « ses médias » ! Incontinence car son

discours a plus été une logorrhée verbale virulente chargée de haine qui ne doit point provenir d'un homme politique qui aspire un jour présider aux destinées d'un pays ! Hama Amadou aurait eu beaucoup à gagner en se taisant, en laissant le temps émettre ces rumeurs qui mourront d'elles mêmes.

La liberté de presse est un terreau favorable à l'éclosion de toutes les

diffusions et l'impression sont libres. Le droit à l'information est un droit inaliénable de la personne humaine". Cette ordonnance prévoit de lourdes sanctions contre le journaliste, notamment en matière de diffamation, où la peine peut aller jusqu'à deux (2) ans d'emprisonnement ferme et un million de francs CFA d'amende. Après tous ces garde-fous, a-t-on encore besoin d'un rappel de politi-

LIBERTÉ DE PRESSE AU NIGER:
Un pas en avant, trois pas en arrière

vertus démocratiques et en homme politique ambitieux Hama Amadou a besoin que cette démocratie s'épanouisse. En jetant un regard sur la liberté de presse et d'expression telle que définie par notre constitution, Hama Amadou saura peut-être le rôle ô combien noble qu'elle joue. Faut-il le lui rappeler? Le premier fondement de la liberté de presse et d'expression se trouve dans la Constitution du 09 août 1999 qui, en son article 23, stipule que "toute personne a la liberté d'opinion, de pensée, d'expression, de religion et de culte". En plus de cette provision constitutionnelle, d'autres textes garantissent la liberté de presse et précise les conditions dans lesquelles elle s'exerce. D'abord, il y a l'Ordonnance N° 99-67 du 20 décembre 1999 "portant régime de la liberté de la presse au Niger", qui, en son article 1er dispose : "La presse écrite ou audiovisuelle ainsi que la

cion ? Non !

Sur le plan professionnel, les journalistes nigériens sont régis par un code de déontologie, c'est-à-dire la Charte des journalistes professionnels du Niger, adoptée par délibération N° 97/002 du 04 juillet 1997 du Conseil Supérieur de la Communication (CSC). Dans son préambule, cette charte affirme que "le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain. Il est une composante essentielle de la démocratie au Niger". Hama ignore-t-il cela? Ces détails démontrent qu'aucun homme d'Etat, aucun responsable politique fusse-t-il de la droite ou de la gauche n'a le pouvoir de museler la liberté d'expression. Elle est au-delà de ses prérogatives. C'est vrai que d'autres se sont arrangés pour faire accoucher « des ordonnances bâtarde » à cette profession juste pour assouvir leur soif de vengeance.

Prévoir par exemple des infractions par voie de presse dans le Code Pénal, comme le délit "d'atteinte au moral des troupes" qui est puni par des peines de prison et d'amende illustre parfaitement cela. Il y a aussi une application concomitante d'un droit spécial (L'Ordonnance 99-67) et d'un droit général (le Code Pénal) dont le cumul élargit les possibilités des poursuites contre les journalistes car, dans la pratique, le Ministère public utilise les dispositions du Code Pénal pour mettre en œuvre la détention préventive en matière de délit de presse, au point où elle est devenue monnaie courante au Niger. Enfin, la lutte pour la liberté de presse sera quotidienne au Niger, elle ne baissera jamais d'un cran et ses animateurs continueront toujours à dénoncer les rapines, les scandales et les affaires de toutes sortes. Faire dormir le dossier de dépenalisation du délit dans les tiroirs n'entamera point cette volonté! Et à tous ceux là qui sapent les efforts de cette presse seront jugés tôt ou tard par le tribunal de l'histoire qui a vu passer des pires ennemis de la presse. Comme eux, Hama, Yandaka, et tous leurs acolytes répondront un jour.

Ibrahim Manzo
DIALLO
D-Publication de Air
Info
Réd-chef de Amanar
Président de
Alternative
Citoyenne Agadez

Agadez commune : Polémiques autour de deux véhicules de fraude saisis

Il vous souvient que les forces de défense de la région d'Agadez ont arrêté, il y a quelques semaines un Pick up qui contenait de la drogue et deux autres qui faisaient route vers Agadez et lesquels transportaient du carburant fraudé. L'élément a même été médiatisé sur le plan national et permis de saluer les efforts de notre armée nationale. Mais voilà ! Cela fait plusieurs jours que les propriétaires de deux véhicules (sans celui qui contenait la drogue) cherchent en vain à récupérer leurs voitures. Jurant au nom de Dieu et de tous les saints qu'ils ne sont que des fraudeurs de carburant, ils s'étonnent du silence des forces militaires. En pareil cas, il revient à la brigade des douanes et seule à la brigade de saisir les véhicules et tout le carburant qu'ils contiennent. Le carburant saisi doit être vendu

à la SONIDEP et l'argent versé au trésor national par le biais des recettes douanières. Pourquoi n'y a-t-il pas eu cette diligence ? Les véhicules ayant servi à cette fraude doivent être amendés et les propriétaires payer alors ce qu'on appelle « main-levée » afin de récupérer leur bien. Sur les deux véhicules saisis, plusieurs entorses aux lois ont été constatées notamment le fait de les garder au sein de la compagnie militaire alors qu'ils doivent se trouver à la brigade des douanes. Il est vrai qu'ils seront plus en sécurité entre les mains des militaires mais le respect des procédures veut bien que les propriétaires, si rien ne leur ait reproché (transport d'armes ou danger à l'ordre public) rentrent dans leurs droits en payant l'amende à eux notifiée. Nous reviendrons sur cette affaire.

Déclaration de l'assemblée générale régionale snad/agadez du 28/05/2006

Recommandations :

Considérant que la mobilisation des recettes est la principale préoccupation de l'Etat ; considérant les attaques physiques et morales dont sont victimes nos camarades dans l'exercice de leur fonction et nous citons à titre illustratif les cas de Douthi, BM Zinder, BM Dosso, PF Gaya, pour ne citer que ceux-là. L'Assemblée Générale d'Agadez du 28 mai 2006, apporte son soutien moral aux camarades victimes et recommande :

Au Gouvernement

Un châtiment exemplaire aux auteurs des dits actes.

La dotation suffisante en arme individuelle pour tous les agents des douanes.

Sur la formation

Considérant que l'administration des Douanes pour remplir la noble mission de premier pourvoyeur des recettes du trésor a besoin des ressources humaines et matérielles en quantité et en qualité conséquentes ; l'Assemblée régionale d'Agadez recommande :

A la Direction Générale des Douanes

L'organisation régulière des cycles spéciaux et un programme de recyclage des agents.

A l'Etat

La création d'une Ecole Nationale des Douanes

Le réouverture du concours de recrutement des agents des douanes.

Motions spéciales :

Au Ministre de l'Economie et des Finances, A la Direction Générale des Douanes :

- l'Assemblée Générale Régionale rend un hommage mérité pour leur disponibilité et leur soutien permanent à l'égard des agents des douanes.

Aux camarades du BEN / SNAD

- C'est en lettres d'or que nous leur rendons hommage suite à la consécration de l'avènement du statut autonome et par conséquent nous réitérons notre soutien et notre confiance au camarade secrétaire général YACOUBA Ibrahim

Au chefs d'unités et à l'ensemble des Agents de la région d'Agadez

L'Assemblée Générale Régionale rend un hommage spécial de remerciements et de reconnaissances pour le soutien financier et moral qu'ils nous apportent constamment.

L'ASSEMBLEE

BCEAO



L'ONG HED TAMAT EN TOURNÉE DANS LA COMMUNE DE DANAT



(Homme - Environnement- Développement) est une organisation non gouvernementale (ONG) de droit nigérien à but non lucratif. Créée le 13 septembre 1996 en tant qu'association, elle a été transformée en ONG le 03 septembre 1999 et a été autorisée à exercer par arrêté n°165/MI/DAPJ/SA du 21 juin 2000 publié au Journal officiel de la république du Niger N°13 du 1er juillet 2000. L'initiative qui a présidé à sa naissance est à mettre à l'actif d'un groupe de jeunes soucieux d'apporter leur pierre à l'effort de construction nationale. HED-Tamat intervient dans trois régions du Niger : Agadez (Aïr), Tillabéry (Filingué) et Maradi (Tessaoua). Depuis sa création, HED-Tamat soutient les populations nigériennes dans plusieurs domaines : l'Hydraulique (maraîchère, pastorale, villageoise), la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, l'artisanat, l'amélioration des conditions de vie de femmes, les formations non formelles, les sensibilisations, la prévention des IST/VIH/SIDA. Dans le cadre de son appui à la population rurale, l'ONG Hed-Tamat s'est rendue le lundi 22 mai 2006 dans le village d'Anou-Makaran, commune rurale de Danat. Pour mettre en place un réseau dit réseau des Comités Villageois de Gestion.

Située au sud-ouest de la commune urbaine de Tchirozérine, la commune rurale de Danat compte une population de 14.600 hbts repartis dans 20. Les assises dirigées par le président Mano Aghali, du Maire de la commune rurale de Danat Amadou Cissé Sékou accompagné de son secrétaire général Mohamed Hitamane ont vu la participation de sept (7) conseillers sur les onze (11) que compte la commune. Ainsi que plusieurs personnes ressources au premier rang les chefs religieux et coutumiers. Chaque village était représenté par deux (2) personnes en plus d'un chef du village et l'imam de la localité.

Après l'allocution de bienvenue prononcée par le Maire Cissé Sékou, l'ONG Hed-Tamat par la voix de son président a procédé à la lecture des demandes de réalisations adressées à l'ONG par la population de Danat.

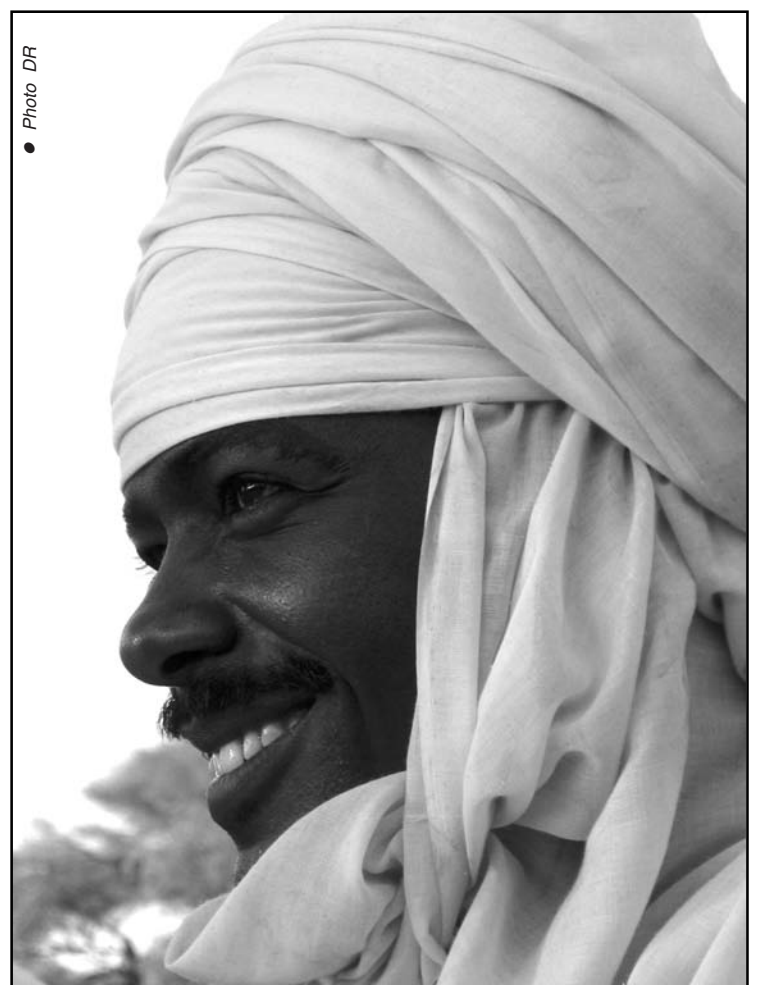
Les secteurs d'interventions

souhaités par la population se résument à la réhabilitation des pistes, construction des salles de classes, la mise en place des banques céréalières et boutiques agricoles, la formation des jeunes en mécanique et conduite, puits maraîchers et pastoraux etc. C'est ainsi que l'ONG HED TAMAT a décidé de financer des réalisations qui sont entre autres : Deux (2) puits pastoraux : un puits à Tanounmoughrouf et un autre à Egatragh, quatre (4) puits à Telagh-lagh, une (1) banque céréalière de 11 tonnes céréales à Tezourfoutouk, deux (2) boutiques pastorales d'une enveloppe de 1.100.000 FCFA/boutique : une à Danat et une autre à Efoud

Hed-Tamat s'est soucieu du sort des femmes en leur octroyant 40.000 FCFA par groupement féminin pour les activités génératrices de revenus (AGR) et à financer la formation de 15 secouristes et 3 brigadiers phytosanitaires. Ces derniers prendront en charge la

gestion de la boutique agricole de Jikat qui couvrira neuf (9) villages de la commune de rurale qui sont : Jikat, Zigaraw, Telagh-lagh, Tarinkit, Danat, Tichélé, Mouzène, Fichat et Anou-Zaghaghan.

Enfin de travaux, il a été procédé à la mise en place du bureau du réseau des comités villageois de gestion qui assurera le suivi et la bonne gestion des actions de Tamat. Pour le Fonds Social, le président de l'ONG a informé les représentants des populations de l'existence de ce fonds à l'ONG HED - TAMAT et les principes de son accès. Il faut d'abord mettre en place un Comité d'Action Social qui sera chargé d'identifier les différents cas sociaux à appuyer et de les transmettre à l'ONG. Ainsi la réunion a décidé de mettre en place immédiatement le Comité d'Action Social de la commune de Danat. (Voir liste en annexe). Et en ce qui concerne les perspectives, le président de l'ONG HED -



M.MANO Aghali, président de l'ONG HED TAMAT

TAMAT a annoncé aux populations, la mise en œuvre d'une seconde phase. Prenant la parole à nouveau,

le Maire Cissé a remercié Hed-Tamat de l'appui qu'elle ne cesse d'apporter dans sa commune.



Les travaux HIMO sur un site d'intervention de l'ONG HED TAMAT

LE PROJET PIP 2 MODERNISE L'AGRICULTURE À AGADEZ

AUX DIFFICULTÉS NOUVELLES, DES TECHNOLOGIES ADAPTÉES

Zone désertique en grande partie, la région d'Agadez est aussi une zone d'agriculture où le jardinage est pratiqué avec des nouvelles techniques d'irrigation. C'est ainsi qu'Agadez est devenue une poche d'exploitation d'oignons destinés à l'exportation. Pour accroître le rendement des cultures maraîchères, un projet oeuvre largement dans ce sens. Il s'agit du Projet PIP2

DIM

La vocation première du projet pilote de promotion de l'irrigation privée était la mise au point des technologies d'irrigation performantes et peu coûteuses ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et de gestion pour la petite irrigation privée. En rappel, nous pouvons noter que ce projet a permis la mise au point et la diffusion de la pompe à pédales, le forage tubulaire, le puits-forage, le réseau californien et le goutte à goutte, plus de 3 500 chefs d'exploitation organisés en groupements ont adopté les technologies développées par le projet ; de former 125 artisans fabricants de pompes, foreurs, plombiers et réparateurs à même de fournir des prestations de proximité aux producteurs ; le développement de l'intermédiation financière par la mise en place des caisses d'épargne et de crédit regroupant 7280 membres dont 28% de femmes, une augmentation des superficies, des rendements et des revenus.

Bouter la pauvreté, un objectif cardinal de l'ANPIP

La maîtrise de l'eau est un des axes de la stratégie de développement rural (SDR)

qui constitue une des priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) au Niger.

L'irrigation au Niger est répartie entre la grande irrigation (A.HA mise en œuvre par l'État, mis en valeur par des coopératives encadrées par l'ONAHA) et les cultures de contre-saison.

L'irrigation privée généralement intégrée dans les cultures de contre-saison, est financée de bout en bout par des privés, des individus. Elle a pris un véritable essor à partir de 1984 avec l'intervention de l'état et des autres partenaires de développement. Ce sont des aménagements de petites tailles (moins de 1 ha à quelques hectares pour les périmètres les plus importants), à maîtrise partielle ou totale, utilisant aussi bien les eaux de surface que les nappes phréatiques. Les coûts des aménagements sont relativement faibles par rapport aux aménagements collectifs étatiques.

L'irrigation privée est majoritairement orientée vers les cultures fruitières (mangues, agrumes, dattes) et maraîchères (oignon, canne à sucre, poivron, tomate, chou, ail, pomme de terre...) le Niger exporte vers les pays du Golfe de Guinée, l'oignon, le poivron et le niébé.

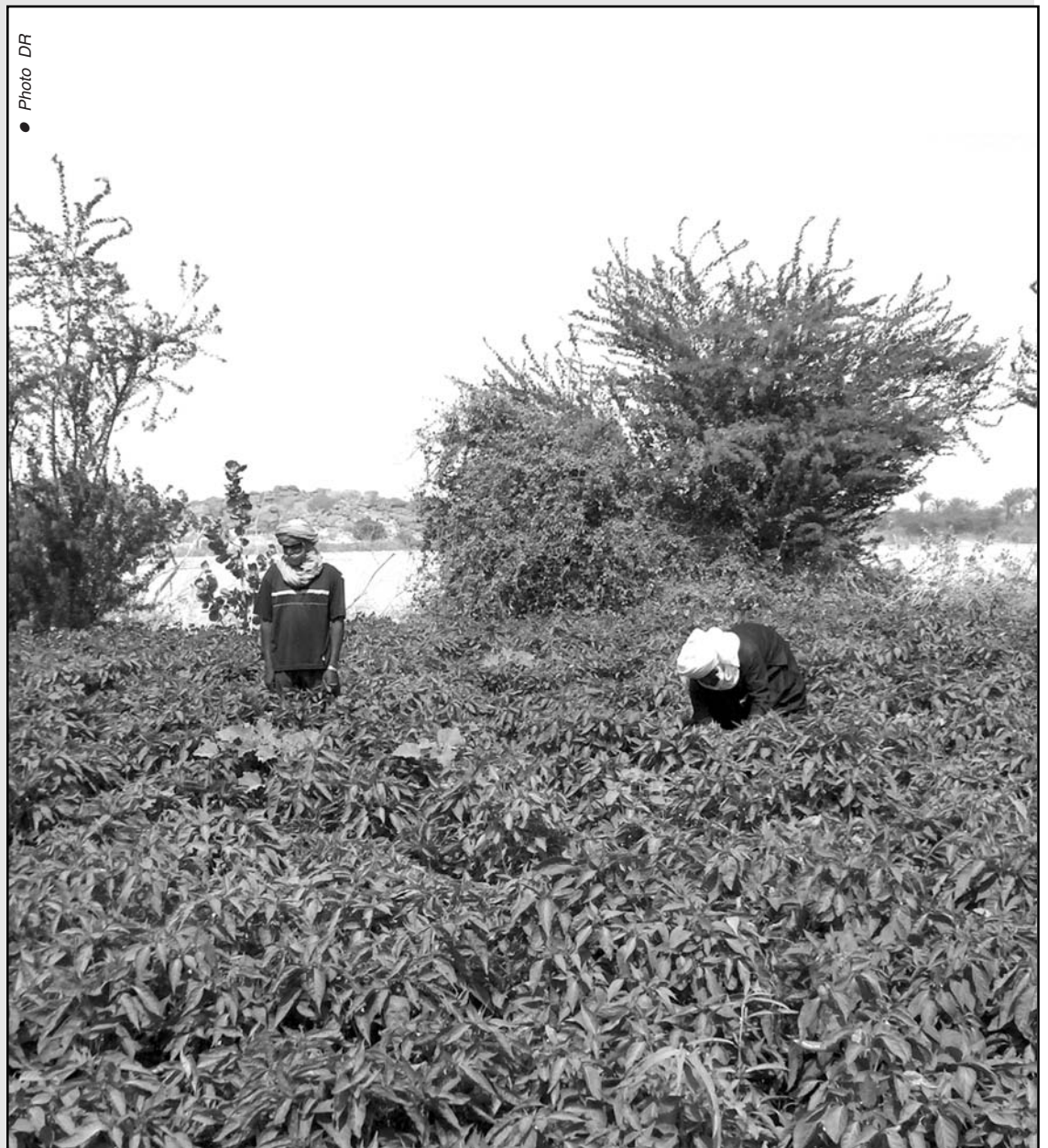
Devenue une option pour le Niger l'irrigation privée vise l'exploitation optimale des importantes ressources en eau du pays en encourageant l'investissement privé et l'adoption des technologies simples, fiables, peu coûteuses et préservatrices de l'environnement. La stratégie de promotion de l'irrigation



M. Windy YACOUBA, chef du projet

privée est basée sur le relèvement de la productivité des exploitations, l'augmentation des superficies et des revenus, et la création des structures organisationnelles autonomes.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le gouvernement et la Banque mondiale ont soutenu des agriculteurs qui ont créé une association à but non lucratif.



Promouvoir l'irrigation privée pour un rendement de qualité

 Djado :

LE MAIRE BOUKAR SIDI SUSPENDU POUR MAUVAISE GESTION :

Décidément le séisme qui fait tomber nos maires continue de faire des dégâts ! En un nos jeunes conseils municipaux n'ont pas cessé de faire parler d'eux. Après Bazo Abambacho de la commune de Tchirozérine, Akoli Daouel de la commune d'Agadez, c'est au tour de Boukar Sidi de la commune de Djado de mordre la poussière pour mauvaise gestion.

 Bilma :

UN ADJUDANT CHEF DE FNIS, LE CHEF ELEVAGE ET UN PERCEPTEUR DE LA MAIRIE SOUS LES VERROUS

Des agents de l'Etat interpellés pour perception illégale de tave de chameau :

Le 17 mai 2006, la gendarmerie de Bilma a procédé à l'interpellation et à l'arrestation de trois personnes à savoir le chef d'élevage, l'adjudant FNIS et un percepteur de la

mairie. Il a été reproché à ces trois agents de l'Etat la perception illégale des taxes sur des chameaux en transit pour la Libye. Il n'est un secret pour personne que qu'un véritable trafic de chameaux s'effectue entre notre pays et la Libye. Et ce que beaucoup de gens

ignorent, ces chameaux appartiennent pour la plupart à nos hommes politiques (du sommet), à certains de nos ministres, à nos députés. Il nous souviendra qu'en 2004, tout un détachement des agents des FNIS a failli être radié parce qu'ils ont pris de l'argent sur ces caravaniers « nouvelle formule ». Attendons la suite de cette affaire pour savoir à qui appartiennent ces chameaux « dédouanés ».

ONG HED TAMAT PRIMÉE EN FRANCE

L'ONG Homme Environnement Développement a récemment été primée lauréat du Prix « Acteur de la Solidarité du Sud », un prix décerné par le Haut Conseil de la Coopération Internationale français. Ce prix doté d'une enveloppe de 15.000 Euros vise à soutenir les actions exemplaires sur la sensibilisation de l'opinion publique sur les enjeux de la coopération internationale.

L'ONG HED TAMAT a été récompensée pour une action de sensibilisation des populations de sa zone d'intervention sur les IST/VIH/Sida. HED TAMAT a monté avec l'appui du Secours Populaire Français, une troupe théâtrale itinérante. Le projet a débuté en juin 2001 et cette troupe a sillonné un périmètre de 21 villages pour faire des représentations théâtrales touchant principalement au sida (mode de transmission, voie de prévention, les précautions à prendre, le changement de comportement, etc..).

HED TAMAT touche à chacune de ses représentations environ 800 personnes. Elle allie dans ses actions musique,

chants, danses, projections de films, ballets, théâtre en langue locale. Par ailleurs l'ONG HED TAMAT réalise d'autres activités au profit des communautés locales. Elle intervient dans les domaines de l'hydraulique, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de l'amélioration des conditions de vie des femmes, de l'artisanat, de la création d'emplois jeunes, de la santé, etc.

Ainsi pour améliorer la production agricole HED TAMAT accompagne les producteurs à travers le fonçage et la réhabilitation des puits maraichers, l'introduction de nouvelles techniques d'irrigation, l'octroi des appuis aux groupements, la formation en vie associative, etc. Dans le cadre de la sécurité alimentaire HED TAMAT met en place des banques céréalières et initie des chantiers à haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Dans le domaine de l'éducation HED TAMAT construit des classes, les équipe et leur apporte un appui en fournitures scolaires. Elle initie aussi un partenariat et des jumelages entre les écoles nigériennes et européennes. Pour l'améliora-

tion des conditions de vie des femmes HED TAMAT construit et équipe des foyers féminins. Elle assure la formation des femmes dans les activités comme la couture, la vannerie, le tricotage, la broderie. HED TAMAT installe aussi des moulins à grains dans les villages couverts par ces activités. A l'endroit des jeunes HED TAMAT dispense des modules de formation leur permettant ainsi un accès plus facile à des emplois rémunérateurs. HED TAMAT octroie aussi des fonds de roulements des groupements divers en vue d'effectuer des activités génératrices de revenus (AGR). A travers ses différentes actions HED TAMAT aide les communautés à prendre en charge leurs préoccupations quotidiennes et stimule ainsi un développement local. En conduisant ses activités dans une région, qu'on connaît difficile d'accès HED TAMAT a choisi d'être plus proche des communautés. Son cri de cœur a toujours été le suivant : « Tout ce qu'on pour les autres sans les autres est contre les autres ».

JOURNÉE DE LA FEMME À INGALL : UNE VÉRITABLE DÉMONSTRATION DE FORCE

La journée nationale de la femme célébrée chaque année par la femme du Niger trouve son origine suite à la marche historique des femmes à Niamey pour réclamer une place dans la commission préparatoire de la conférence nationale souveraine. C'était le 13 mai 1991. 15 ans après, les femmes d'ingall pour la première fois sont sorties de leurs foyers afin de commémorer cet anniversaire.

Samedi 13 mai 2006 ! 7 heures du matin ! les vaillantes femmes d'ingall se précipitent vers la tribune officielle. Cette année, elles se sont libérées du manichéisme des hommes pour s'exprimer.

Consciente que les discours prolixes qui caractérisaient ce type de rencontres ne servent plus depuis l'avènement du mouvement féministe au Niger, qu'a un groupuscule des femmes qui veulent s'enrichir sur le dos de la femme rurale, elles ont trouvé une autre manière de commémorer cet anniversaire. RM, l'une des initiatrices de cette rencontre le dit : « au lieu de pleurnicher toute une journée, nous allons mettre à profit cette date pour informer nos camarades femmes sur les dangers du sida. »

En effet durant des heures, ces femmes ont

avec attention particulière, écouté les conseils de Mme Fatima, qui a su avec art démontrer les facteurs à risque et les voies et moyens pour éviter cette terrible maladie. « Les femmes et les enfants sont les groupes les plus vulnérables ! C'est pourquoi, il est important que nos sœurs soit informées pour éviter le pire » disait elle !. Dans un élan de solidarité, le groupe de femmes s'est ensuite transporté CSI (centre de santé intégré) pour un grand coup de balai et un don de 36000 FCFA au service social. Cette somme servira pour évacuer les malades qui n'ayant pas les moyens.

Ensuite, ces femmes ont présenté leurs doléances, notamment le sempiternel problème de leur représentativité au sein des commissions de la cure salée, celui de l'eau potable que connaît la commune d'ingall et ont même demandé aux autorités municipales la réhabilitation des pompes manuelles qui depuis quelques mois ne fonctionnaient plus. « Pour approvisionner ma famille en eau, je dois me réveiller juste à l'heure de la prière du matin pour des longues heures de corvée ». Les femmes ont en outre souhaité un appui pour l'installation d'un moulin à grains afin d'alléger les souffrances aux femmes.

DAVID YACOUBA

 **Air-Info**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Ibrahim Manzo Diallo

BP : 198 Agadez - Niger
(227) 440 202
Cel : 97 15 27

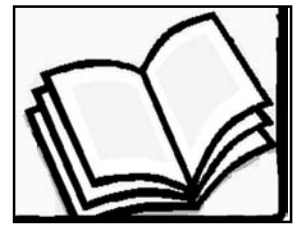
E-mail : airhorizoncom@yahoo.fr
Sites : tamtaminfo.com -
agadez.org

Infographie
ICRA.com
571709

TIRAGE
1.500 Exemplaires
NIN / Agadez



NOS CONFRÈRES ONT ÉCRIT



L'ÉVÈNEMENT

L'évènement se demande pourquoi Hama Amadou s'oppose à la tenue du contre-forum sur l'éducation nationale initié par la société civile. En effet, un dispositif policier a été déployé pour l'empêcher. Interrogé par la presse le PM déclare que c'est la démocratie. Mais laquelle ? celle de d'empêcher la liberté d'expression et d'imposer une vision unitaire de la chose publique ? Le futur candidat de 2009 est un adepte d'une démocratie à la baionnette ?.

LA NOUVELLE TRIBUNE

La nouvelle tribune du peuple trouve que l'épilogue d'un probable remaniement continue d'occuper les colonnes de certaines parutions. Mais en vain ! Et d'ailleurs pourquoi faire ? même si toutes les raisons sont réunies : mauvaise gestion, rapt perpétrés contre les deniers publics...et malgré le diagnostic dressé par le premier des ministres le 2 mars passé. Une question s'impose : Le remaniement est-il une recette-miracle face au système établi et aux ambitions des dirigeants actuels ? Pauvre Niger !

LE TÉMOIN

Le témoin annonce une lutte des membres du clan de Hama pour le contrôle des finances en cas de remaniement. Tous ces prétendants au poste de Lamine Zene qui a réussi à mettre fin aux pratiques mafieuses des barons du régime ont ils des recettes autres à nous fournir ? D'autre part le ministre de l'éducation Harouna Hamani cherche des soutiens de sa base de Loga à Niamey pour affronter son affaire des surfacturations. Quand on sait combien Tandja tient à faire payer les auteurs de ces indécidables...Il a de quoi avoir des sueurs froides !

ROUE DE L'HISTOIRE

La Roue de l'histoire rapporte qu'un journal sénégalais « Le Témoin » a mis à nu les pratiques peu orthodoxes au sein de la BCEAO. Le vice gouverneur Ali Gamatié a écrit une lettre faisant cas des comptes maquillés et surtout la gestion des billets qui occasionne une perte de 30 millions par jour à la banque. En mettant le pied dans le plat, notre compatriote ne met-il pas sa vie en danger ? Affaire à suivre.

Le Républicain

Interrogé par le Républicain sur l'organisation des examens scolaires le ministre des enseignements secondaires Ousmane Galadima assure que des dispositions matérielles, financières sont prises. Il rappelle par ailleurs des mesures susceptibles de freiner la fraude sont envisagées dont la centralisation et la saisie des noms de tous les candidats, la sécurisation de l'anonymat et des notes des candidats...



C'est arrivé ailleurs



Il égorge son fils pour Kali !

Un père de famille vivant dans le nord de l'Inde était persuadé d'avoir eu une apparition de Kali, la déesse de la mort. Cette dernière lui aurait

intimé l'ordre de se sacrifier pour elle, ou, au choix, de sacrifier son fils de 4 ans. Ayant bien pesé le pour et le contre, ce déséquilibré opta pour le sacrifice de son fils ! Aux policiers, il expliqua qu'il avait préféré tuer son fils que de se suicider « afin de ne pas trop faire souffrir le reste de ma famille » !

Le "Capo" de la Mafia trahi par sa propreté Bernardo Provenzano s'était réfugié dans une bergerie. Mais sa notion de l'hygiène l'a fait tomber...

Depuis plus de quarante ans, Bernardo Provenzano, le capo suprême de la Mafia sicilienne, narguait la police italienne, qui l'avait placé en tête de la liste des criminels les plus recherchés. Les enquêteurs se doutaient que Provenzano, surnommé 'le Tracteur', se cachait dans des fermes

isolées des environs de Corleone, sa ville natale, protégé par la tradition de l'omerta, mais changeant fréquemment de refuge par prudence. Pour essayer de le repérer, les enquêteurs avaient truffé la région de caméras cachées, permettant de suivre les mouvements de ses proches. La semaine dernière, les policiers ont vu

que l'épouse de Provenzano remettait un paquet à un homme, aussitôt parti en voiture. De ferme en ferme, ils ont pu suivre le trajet du colis, jusqu'à ce qu'il soit déposé devant la porte d'une bergerie perdue. Un commando a été immédiatement dépêché sur place, et, quelques heures plus tard, grâce à leurs jumelles, les agents ont aperçu Provenzano sortant pour récupérer le paquet. L'assaut fut aussitôt donné, et le Tracteur s'est laissé menotter sans dire un mot. Dans le colis, il y avait... du linge propre.

Il écrase un homme... pour faire des économies !

À Pokhara, au Népal, un jeune professeur qui venait de rater son bus décida de prendre sa moto afin d'arriver à l'heure à son cours. Au bout de quelques centaines de mètres, il se fit renverser par un car. Au lieu de prévenir les secours, le chauffeur enclencha la marche arrière et roula de nouveau sur le professeur pour l'achever ! La foule se

mit alors à vouloir lyncher ce fou furieux. Il trouva refuge dans un commissariat. Naturellement, les policiers lui demandèrent pourquoi il avait cherché à tuer le professeur. « Lorsque je l'ai heurté la première fois, je l'ai blessé. Or la vie d'un homme au Népal est estimée à 20 000 roupies [environ 240 euros]. Je me suis donc dit que le tuer coûterait moins cher à l'Etat que de le soigner », affirmait-il. Mais avait-il calculé le coût des longues années qu'il va passer en prison ?

2 Un sidéen veut assister à ses obsèques

Comme des millions de Sud-Africains, Solomon Zimba, 32 ans, est atteint par le virus du Sida. « Mes obsèques auront lieu en présence de ma famille et de mes amis, pendant que je suis encore en vie. » C'est prévu pour le 27 septembre, jour de son anniversaire. « J'ai hâte d'assister à mes funérailles », assure-t-il.

CHAQUE
QUINZAIN
AÏR INFO
VOUS DONNE
TOUTES LES INFOS DU
GRAND NORD

ESCLAVE DEPUIS QU'ELLE AVAIT ONZE ANS

Cette affaire qui vient d'être jugée à Bordeaux en France révèle la persistance d'une telle honte dans les mœurs occidentales. Mme Maidene, 48 ans, a été condamnée le jeudi 18 mai à six mois de prison avec sursis et 6.000 euros de dommages-intérêts pour avoir employé à son domicile bordelais, sans rétribution pendant 6 ans, une jeune Marocaine. Cette peine est conforme aux réquisitions de la procureure lors de l'audience du 6 avril. Le tribunal a cependant abandonné deux des trois chefs de poursuite, les violences et les conditions d'hébergements indignes. L'affaire avait été examinée le 6 avril dernier par la 4e chambre du Tribunal Correctionnel de Bordeaux (33) : Mme Fatima Maidene comparait pour violences habituelles envers une mineure de 16 ans particulièrement vulnérable, rétribution inexistante ou insuffisante du travail d'un tiers et soumission d'un mineur à des conditions de travail et d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine. La victime, Zora, une jeune Marocaine qui a aujourd'hui 20 ans, lui avait été confiée en 1997, à l'âge de onze

ans seulement. Elle s'était retrouvée sans papiers, contrainte de dormir sur le sol, de s'acquitter des tâches ménagères et d'endurer des violences permanentes. Les faits ont été dénoncés en 2002, lorsque Zora s'est enfuie en pleine nuit et a été secourue alors par un chauffeur de taxi. Pour la deuxième fois depuis sa création en 1995, l'antenne régionale du Comité Contre l'Esclavage Moderne, représentée par Me Dominique Delthil, s'était portée partie civile. Zora J. était défendue par Me Pierre Landete, qui s'est déclaré "atterré" après le jugement, selon l'AFP, estimant que "le préjudice pour [sa] cliente était incommensurable". "On l'a ramené de force en France alors qu'elle n'avait que onze ans", a-t-il rappelé, précisant qu'il allait faire appel de cette décision. Me Delthil a quant à lui déclaré que "la constitution de partie civile du CCEM avait été rejetée, car le tribunal n'a pas retenu les violences". Il a précisé que : "Cette décision illustre ce que dit le CCEM, il faut une loi spécifique pour réprimer l'esclavage moderne, les textes existants n'étant pas adaptés à ces formes d'asservissement domestique."

Tabelot :
Deux morts par
asphyxie dans un puits
de Nabaro ouest

Un enfant voulant approvisionner leur motopompe en carburant installée au fond d'un puisard a manqué d'air et

perdit connaissance. Son père qui voulait le secourir a hélas subi le même sort et en quelques minutes une même famille d'un même village connut deux décès. IL faut beaucoup de sensibilisation à nos braves jardiniers qui commencent à 'adapter aux nouvelles technologies.

Agadez commune :
Dilemme pour une enseignante : cheval ou chevale ?
Elle punit son élève qui la corrige

Le manque de niveau scolaire chez nos enfants est déplorable et est il faut l'avouer parfois imputable à ceux qui sont sensés le leur éviter ! Nous pouvons le témoigner en racontant cette scène arrivée dans une de nos écoles. La maîtresse écrit au tableau le mot cheval. Elle

commet la malencontreuse bétise d'ajouter un e à la fin et un enfant, son élève lui fait la remarque en ces termes : Madame, y ' a pas e à la fin ! » Sacrilège ! La bonne dame s'emporte et punit sévèrement le petit qui informa plus tard ses parents.

Agadez commune :
Lancement des activités du PROJET SESAC À AGADEZ

Le 25 /05/2006 dans la salle de réunion de l'hôtel de la Paix, le projet Sécurisation Sanitaire et Alimentaire du Cheptel (SESAC) qui va intervenir dans la zone de Tadress a

procédé au lancement de ses activités . Ce projet issu d'un consortium de trois ONG à savoir VSF/Belgique, Ong KARKARA, Ong Tadress ayant bénéficié de l'appui de l'USAID vise à apporter un

mieux être aux populations de cette zone en proie à beaucoup de problèmes. Nous reviendrons en détail dans notre prochain numéro inch Allah pour vous présenter les grands axes de ce projet qui lutte pour des meilleures conditions de vie du cheptel en particulier et des pasteurs en général.

AÏR-INFO DISPONIBLE À

Agadez : Kiosque del' Aïr- Pharmacie de l' Aïr- Poste- Magasin Elite ;
Tchiro : Chez Nash-Coiffure ;
Arlit : AlMoustapha Alhacen (ONG Aghir' man)
Bilma : Ali Doungou Aboubacar
Timia : Radio Aroyan FM;
Ifrouane : Kader Mohamed ;

Ingall : Discothèque Tchimarass
Aderbissanat :
Ibrahima Bouhamid **Zinder :**
Librairie Labo ;
Tahoua : Radio Tambara
Niamey : Chateau ,Score, vente à la criée.

Lisez Aïr Info dans le confort
de Aïr Transport

DAR
ES
SALAM

Le Dinosaur
du
bâtiment"

BP : 220 TEL :
00 (227) 450
520
Cel : 96 14 99
AGADEZ (NIGER)

CPSP

CENTRE PRIVÉ DE
SANTÉ PUBLIQUE

- ◆ Infirmier Certifié
- ◆ Infirmier Diplômé d'Etat
- ◆ Sage-femme Diplômée d'Etat
- ◆ Assistant de l'action Sociale
- ◆ Agent de santé communautaire
- ◆ Vendeur en pharmacie
- ◆ Technicien Supérieur en Soins Infirmiers (TSSI)
- ◆ Technicien Supérieur en Soins Obsétricaux (TSSO)



SAHARA FM 97

TEL : 440 225 ■
Quartier
Oumourdan Magas
● Agadez ●

LA RADIO DES
PROFESSIONNELS

L'IMPRESSION QUI
IMPRESSIONNE

NIN Niamey
BP 61 Tel : 734798
NIN Maradi :
BP 255 Tel : 410915
NIN Agadez
BP 198 Tel 440 20





SONICHAR



Société Nigérienne du Charbon

Siège social : Anou Araren – BP 78 Tchirozérine

Tel : 440 248 - 440 348 – 440 545

Antenne Niamey BP 248 Tél : 74 29 64 – 742867 – Fax : 742998

Créée par les autorités nigériennes, il y a 30 ans dans le cadre de la recherche des voies et moyens pour réduire la dépendance énergétique du Niger, la Sonichar a permis la réalisation, par l'utilisation du charbon local, d'une économie de plusieurs milliards de francs CFA.

UN VECTEUR DE DEVELOPPEMENT DURABLE



• Photo DR
Vue de l'usine de Tchirozérine



• Photo s Air Info
M. Assane SEYDOU, DG de la SONICHAR

VERS UN AVENIR PROMETTEUR

L'année 2006 va permettre à la Sonichar de confirmer sa place de leader du corps industriel de notre pays, car désormais c'est le critère stratégique de création de richesses qui déterminera son orientation et son fonctionnement.

La mise en œuvre de la norme internationale ISO 9001-2000 qui est très prometteuse pour transformer Sonichar en un corps industriel complet et rentable répondant aux normes internationales est bien avancé. Cela permettra à la Sonichar, d'identifier des nouvelles sources d'économie, et les possibilités d'adapter son outil de travail aux nouvelles technologies du moment.

Des partenaires de choix pour un souci commun

Le dynamisme insufflé au partenariat avec des sociétés telles la SONIDEP, Nigelec, qui a permis de donner naissance à la SNCC (société nigérienne de carbonisation du charbon minéral) augure des lendemains meilleurs pour Sonichar qui sera apte à jouer pleinement son rôle de grande société productrice d'énergie et de charbon tant sur le plan national que sur le plan international

.UN PARCOURS JALONNÉ DE SUCCÈS

Depuis sa création Sonichar a indéniablement relevé des défis historiques : la société a depuis sa mise en service produit au 31 décembre 2005, 3.362.100,5MWH et vendu 2.578.046,373MWH soit un ratio vente en production moyen de 76,70%, de la production à ses clients avec un taux de disponibilité avoisinant les 100%.

Cette évolution quantitative et qualitative des flux de production, s'accompagne d'une maîtrise croissante des métiers de base, avec aujourd'hui l'utilisation des technologies les plus avancées dans l'exploitation des centrales thermiques et des gisements miniers.

Une politique continue de formation des agents

Sonichar a formé en nombre et en qualité des hommes et des femmes pour assurer l'expansion de ses activités, un bon suivi de l'évolution technologique et, cela au gré des mutations que connaît l'industrie minière.

La SONICHAR, fleuron de l'industrie nigérienne

Bibi Ahmed, un chanteur d'avenir



Agé de 28 ans, Bibi Ahmed est un féru de « la guitare touarègue » ; ce rythme en vogue depuis le début de la rébellion des ushumars. La carrière de ce jeune homme a commencé effectivement à cette période. Il n'avait alors que... seize ans (16 ans). Pour tromper le temps et oublier cette torpeur née des regrettables événements des années 90, Bibi s'était alors donné et continue encore de le faire à cette musique qui retrace le parcours de presque tous ces jeunes Touaregs surpris par la tragédie du destin. Pour oublier le regard sombre du modernisme qui louche vers les peuples nomades, il faut : « se cramponner et refuser de se laisser emporter par les eaux du renouveau ». Ce jeune pense dur comme fer que la musique est à mesure de sauver beaucoup de choses. « Même si nous utilisons la guitare électrique moderne, nous chantons quand même la culture, les traditions, l'amour et l'espoir qui habitent les kel tamacheq » affirme-t-il. Bibi a la magie de faire danser tout le monde à

l'occasion des cérémonies de mariage. C'est une virtuose de la guitare et ses nombreux tubes sont là pour le témoigner. Il reconnaît volontiers que ses nombreuses chansons sont puisées du répertoire du géant Abdallah Oumbadougou et le dit haut et fort : « je suis fier de lui ressembler ! » et d'enchaîner « avec ma guitare, j'ai conquis plusieurs régions de notre pays. J'ai donné des concerts à Tahoua, Zinder, Maradi, Niamey pour ne citer que ceux-là. ». Une chose est sûre ! Bibi a réalisé son rêve d'adolescent et son métier lui permet désormais d'être utile à sa famille. Aujourd'hui, marié, il continue son travail pour le bonheur de ses fans qui attendent impatiemment l'album enregistré en France lequel sera disponible sur le marché en début 2007. Mais en attendant, Bibi lance un cri de cœur pour qu'on appuie les artistes. Son groupe INERANE de l'Air a grand besoin de matériel. Courage Bibi !

CONTACT : BIBI AHMED : 57 49 84

Malick Ahmed

M.Mahamadou Bachir Moussa NABABA, commandant des douanes au bureau d'Agadez et coordonnateur Régional SNAD d'Agadez répond à Air Info en marge de l'Assemblée Générale Régionale qui s'est tenue le 28 mai 2006. Entretien.

« je pense que rien de grand et de durable ne peut se construire sans unité intersyndicale... » dixit Bachir NABABA, coordonnateur régional SNAD/Agadez

POURQUOI UNE TELLE RENCONTRE AUJOURD'HUI A AGADEZ ?

Notre statut de syndicat des douanes prévoit de faire des assemblées générales au niveau des régions. C'est dans ce sens que nous nous sommes réunis aujourd'hui à la salle de conférence de l'Hôtel de la Paix pour nous entretenir sur plusieurs points dans la fraternité et la solidarité. Et vous n'êtes pas sans savoir qu'une assemblée générale régionale se tient traditionnellement pour présenter un rapport moral et financier. Mais face au contexte économique actuel, où l'administration des Douanes est appelée à plus d'efforts pour atteindre les objectifs budgétaires qui lui sont assignés, nous avons jugé utile de retenir le thème : « Ethique professionnelle. Rapport Douanes-Usagers ».

POURQUOI LE CHOIX DE CE THEME ?

Le choix de ce thème n'est pas fortuit, c'est pour apporter notre modeste contribution dans la réalisation des objectifs budgétaires 2005-2006. Surtout que l'administration des douanes joue un rôle prépondérant dans la mobilisation des ressources internes. Le Ministre

des finances M Lamine ZENE ne disait-il ceci lors du conseil syndical tenu le 17 et 18 novembre tenu ici même à Agadez : « l'Etat compte beaucoup sur vous et je vous fais entièrement confiance ... ». C'est un thème à deux (2) niveaux : « Ethique professionnelle » comporte des valeurs morales universelles comme : l'intégrité morale, la discipline, le respect de la hiérarchie, l'honnêteté dans le travail, la loyauté envers l'Etat pour ne citer que ceux-là. En un mot, seule la bonne observation de ces valeurs morales qui sont le gage de toute réussite professionnelle permettra à l'Etat de réussir le pari de moraliser la fonction publique. On peut aisément citer à titre illustratif le combat que le gouvernement de la cinquième république mène actuellement contre la corruption. Ensuite le deuxième point qui s'intitule « Rapport Douane-Usagers » signifie flexibilité et compréhension dans la collaboration entre les agents de douanes et les usagers de service des douanes. Etre à l'écoute de ces derniers et leur expliquer clairement et avec force détails le rôle et les missions dévolus à la Douane par le biais des textes. Cette sensibilisation permettra à n'en point douter d'atténuer la fraude, l'érosion des recettes fiscales, le trafic d'influence... Ces usagers de service des douanes sauront de ce fait que les recettes douanières contribuent à leur bien-être (payer les salaires, créer des infrastructures à caractère social etc..). Voilà en bref ce qui a constitué l'épine dorsale de nos



M.Mahamadou Bachir Moussa NABABA, commandant des douanes au bureau d'Agadez et coordonnateur Régional SNAD d'Agadez

travaux d'aujourd'hui.

UN DERNIER MOT ?

Le monde syndical de notre pays est émiétté par des divisions regrettables au seul bénéfice de l'Etat. Et quand je pense que rien de grand et de durable ne peut se construire sans unité intersyndicale, j'aimerais lancer un appel à tous les responsables syndicaux avertis de se ressaisir. Je voudrai leur dire que le maître-mot qui doit être constamment le nôtre est : « la lutte dans l'unité ». Rappelons nous de ce leitmotiv de combat propre à tous ceux qui aspirent à un idéal de lutte rémunérateur : « L'union fait la force ! Tous unis, nous vaincrons ! » Il faut que nous nous unissions pour protéger nos acquis mais aussi arracher d'autres nos droits. Je vous remercie.

Interview réalisée par BLACK

AGHALI ET LES MIRAGES DE LA VIE

